

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Régigny pour la réalisation d'un giratoire à l'axe de la RD764 et RD 11, et d'une halte multimodale.

En exécution de l'arrêté préfectoral du 01/02/2019 et en application des dispositions du code de l'urbanisme et du code de l'environnement, une enquête publique d'une durée de 31 jours sera ouverte du 19 février 2019 au 21 mars 2019 afin de déclarer d'intérêt général à travers une déclaration de projet.

La déclaration de projet emportera mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Régigny.

Ce projet est présenté par le Conseil Départemental du Morbihan.

Pendant l'enquête publique, le dossier sera consultable, chaque jour ouvrable aux heures habituelles d'ouverture au public :

- à la mairie de Régigny, siège de l'enquête,
- à la direction départementale des Territoires et de la Mer - SUH /UAO – 2 Bd Adolphe Pierre – 56100 Lorient
- sur le site internet : <http://www.morbihan.gouv.fr>

M. Jean-Yves Morin. est nommé commissaire-enquêteur .

Il se tiendra à la disposition du public à la mairie de Régigny pour recevoir ses observations selon le calendrier suivant :

- **Mardi 19 février 2019 de 14h00 à 16h00**
- **Samedi 2 mars 2019 de 9h00 à 12h00**
- **Jeudi 21 mars de 14h00 à 16h00**

Pendant toute la durée de l'enquête publique, les observations écrites pourront être :

- Soit consignées directement sur les registres ouverts à cet effet en mairie de Régigny ;
- soit adressées par voie postale à l'attention du commissaire enquêteur en mairie de Régigny, 3 rue du Général de Gaulle, 56500 Régigny ;
- soit par courriel à l'adresse suivante : enquetepublique@reguiny.com

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront consultables à la direction départementale des Territoires et de la Mer et en mairie de Régigny.

A l'issue de l'enquête, le conseil municipal de Régigny se prononcera sur l'intérêt général du projet.

La déclaration de projet entraîne mise en compatibilité du document d'urbanisme.